

Collège de Bois-de-Boulogne Inscription – AUTOMNE 2024 Assurance santé et dentaire de l'AGEBdeB Date limite : 30 septembre 2024



Pour compléter une inscription au régime d'assurance, tu dois retourner ce formulaire avec un chèque ou un mandat poste à l'ordre de l'ASEQ.

pour	postal				
Numéro de téléphone Domicile: Autre: Province d'assurance maladie Province d'assurance maladie Numéro de téléphone Domicile: Autre: Province d'assurance maladie Province d'assurance maladie Numéro de téléphone Domicile: Autre: Province d'assurance maladie Numéro de téléphone Domicile: Autre: Province d'assurance maladie Numéro de téléphone Province d'assurance maladie Numéro de téléphone Province d'assurance maladie Numéro de téléphone Province d'assurance maladie Numéro d'assurance maladie du Québec (RAMQ) et qui veut ajouter la couverture santé, tu dois fournir une copie de ta carte d'assurance maladie du Québec. Santé 22,11 \$ Dentaire 56,69 \$ Santé et Dentaire 78,80 \$ Nomero de tudiante internationale qui veut s'inscrire à la portion dentaire ou bénéficiant de la couverture d'assurance maladie du Québec. Santé 22,11 \$ Dentaire 56,69 \$ Santé et Dentaire 78,80 \$ Pour une étudiante internationale qui veut ajouter la couverture santé, tu dois fournir une copie de ta carte d'assurance maladie du Québec. Santé 22,11 \$ Dentaire 56,69 \$ Santé et Dentaire 78,80 \$	ournir une				
Domicile: Autre: 2 INSCRIPTION DE L'ÉTUDIANTE Si tu as déjà été facturée pour le régime d'assurance, tu n'as pas besoin de remplir cette section. Si tu n'as pas été facturée automatiquement par le collège, mais que tu es admissible à la couverture, tu dois remplir cette section et fe preuve d'admissibilité (relevé de compte ou droits de scolarité). Choisis seulement une option parmi les suivantes: Pour une étudiante admissible qui n'a pas été facturée par le collège. Santé 22,11 \$ Dentaire 56,69 \$ Santé et Dentaire 78,80 \$ Mor pour une étudiante internationale qui veut s'inscrire à la portion dentaire ou bénéficiant de la couverture d'assurance maladie du Québec (RAMQ) et qui veut ajouter la couverture santé, tu dois fournir une copie de ta carte d'assurance maladie du Québec. Santé 22,11 \$ Dentaire 56,69 \$ Santé et Dentaire 78,80 \$	ntant à payer r l'inscription				
Si tu as déjà été facturée pour le régime d'assurance, tu n'as pas besoin de remplir cette section. Si tu n'as pas été facturée automatiquement par le collège, mais que tu es admissible à la couverture, tu dois remplir cette section et fereuve d'admissibilité (relevé de compte ou droits de scolarité). Choisis seulement une option parmi les suivantes : Pour une étudiante admissible qui n'a pas été facturée par le collège. Santé 22,11 \$ Dentaire 56,69 \$ Santé et Dentaire 78,80 \$ Pour une étudiante internationale qui veut s'inscrire à la portion dentaire ou bénéficiant de la couverture d'assurance maladie du Québec (RAMQ) et qui veut ajouter la couverture santé, tu dois fournir une copie de ta carte d'assurance maladie du Québec. Santé 22,11 \$ Dentaire 56,69 \$ Santé et Dentaire 78,80 \$	ntant à payer r l'inscription				
Si tu n'as pas été facturée automatiquement par le collège, mais que tu es admissible à la couverture, tu dois remplir cette section et fereuve d'admissibilité (relevé de compte ou droits de scolarité). Choisis seulement une option parmi les suivantes : Pour une étudiante admissible qui n'a pas été facturée par le collège. Santé 22,11 \$ Dentaire 56,69 \$ Santé et Dentaire 78,80 \$ Mor pour une étudiante internationale qui veut s'inscrire à la portion dentaire ou bénéficiant de la couverture d'assurance maladie du Québec (RAMQ) et qui veut ajouter la couverture santé, tu dois fournir une copie de ta carte d'assurance maladie du Québec. Santé 22,11 \$ Dentaire 56,69 \$ Santé et Dentaire 78,80 \$ Santé et Dentaire 78,80 \$	ntant à payer r l'inscription				
Pour une étudiante admissible qui n'a pas été facturée par le collège. Santé 22,11	ntant à payer r l'inscription				
Santé \[\] 22,11 \\$ Dentaire \[\] 56,69 \\$ Santé et Dentaire \[\] 78,80 \\$ Pour une étudiante internationale qui veut s'inscrire à la portion dentaire ou bénéficiant de la couverture d'assurance maladie du Québec (RAMQ) et qui veut ajouter la couverture santé, tu dois fournir une copie de ta carte d'assurance maladie du Québec. Santé \[\] 22,11 \\$ Dentaire \[\] 56,69 \\$ Santé et Dentaire \[\] 78,80 \\$	r l'inscription				
Pour une étudiante internationale qui veut s'inscrire à la portion dentaire ou bénéficiant de la couverture de d'assurance maladie du Québec (RAMQ) et qui veut ajouter la couverture santé, tu dois fournir une copie de ta carte d'assurance maladie du Québec. Santé Dentaire 56,69 \$ Santé et Dentaire 78,80 \$	r l'inscription				
Pour une étudiante internationale qui veut s'inscrire à la portion dentaire ou bénéficiant de la couverture d'assurance maladie du Québec (RAMQ) et qui veut ajouter la couverture santé, tu dois fournir une copie de ta carte d'assurance maladie du Québec . Santé Dentaire 56,69 \$ Santé et Dentaire 78,80 \$					
	\$				
R INSCRIPTION FAMILIALE					
es frais additionnels pour l'inscription des personnes à charge n'incluent pas les frais relatifs à la participation de l'étudiante. L'inscripaite chaque année de couverture.	otion doit être				
a couverture des personnes à charge doit être égale ou inférieure à celle de la couverture du membre du Régime.					
Pour ajouter une (1) personne en plus de l'étudiante (conjointe ou un enfant)	ntant à payer				
Santé 🗌 22,11 \$ Dentaire 🗌 56,69 \$ Santé et Dentaire 🗌 78,80 \$ pour	r l'inscription familiale				
Pour ajouter deux (2) personnes ou plus, en plus de l'étudiante (conjointe et enfants)					
nté 🗌 44,22 \$ Dentaire 🗎 113,39 \$ Santé et Dentaire 🗎 157,60 \$					
FRAIS DE L'INSCRIPTION					
Additionne les frais des sections 2 et 3 :	\$				
	\$				
POUR UTILISATION INTERNE SEULEMENT	\$				
POUR UTILISATION INTERNE SEULEMENT	·				
Date reçue \$ Date SAS Ini	itiales Famille				

5 INFORMATION SUR LES	s personnes à ajouter à ta co Prénom légal	Prénom choisi	Lien de parenté (conjoint-e/enfant)	Sexe (M/F)	Date de naissance (jj/mm/aaaa)

6 ADMISSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À CHARGE

Par conjointe, on entend tonta conjointe en vertu d'un mariage ou de tout autre type d'union formelle reconnue par la loi, ou la personne qui est publiquement présentée comme étant tonta conjointe depuis au moins 1 an. En tout temps, le Régime ne peut couvrir qu'une personne à titre de conjointe.

Par enfant, on entend tout enfant de l'étudiante ou d'une conjointe (sauf un enfant pris en foyer nourricier), qui n'est pas lié à une autre personne par le mariage ou un autre type d'union formelle reconnue par la loi, et qui est âgé de moins de 22 ans. L'enfant de moins de 26 ans qui étudie à temps plein dans un établissement d'enseignement reconnu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et dont tu assures entièrement le soutien sur le plan financier est également considéré comme un enfant. Si ton enfant a plus de 21 ans et moins de 26 ans, tu dois fournir une preuve d'études à temps plein. Si ton enfant a plus de 21 ans, qu'iel est handicapée et que tu assures entièrement son soutien sur le plan financier, iel est admissible à la couverture.

Ces bénéfices sont assurés par Desjardins Assurances. La couverture voyage est assurée par la Compagnie d'assurance-vie Première du Canada/Securian Canada.

7 INSTRUCTIONS

Prière de retourner le formulaire entre le 1er septembre et le 30 septembre 2024.

Tu dois inclure les documents suivants lors de ta soumission :

Un chèque ou un mandat poste à l'ordre de l'ASEQ, au montant indiqué à la section 4. Tu dois inscrire ton numéro de demande d'admission dans la section « mémo ».

☐ Preuve d'admissibilité : « relevé de compte ou droits de scolarité ». Ceci doit inclure ton nom, ton numéro de demande d'admission ainsi que les frais de l'AGEBdeB.

Tu dois envoyer le formulaire et le paiement au 1200, avenue McGill College, bureau 2200, Montréal (Québec) H3B 4G7.

Des frais administratifs de 25,00 \$ s'appliquent à tous les remboursements d'inscription pendant la période de retrait et de changement de couverture. Après cette période, aucun remboursement d'inscription ne sera admis.

La couverture est valide du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 à condition de demeurer admissible à la session d'hiver 2025.

8 AUTORISATION

Signature:_

Je comprends qu'il est de ma responsabilité d'informer l'ASEQ si j'annule ma session ou si mon statut d'étudiante est modifié durant la période de couverture.

Je suis autorisée à communiquer des renseignements concernant mes personnes à charge inscrites au Régime.

En adhérant au Régime, j'autorise :

- Desjardins Assurances, la Compagnie d'assurance-vie Première du Canada/Securian Canada, ses mandataires et ses fournisseurs de service à utiliser les renseignements que contient le présent formulaire et à les échanger dans le but d'établir la tarification, d'assurer la gestion des garanties et de régler les prestations.
- ASEQ inc. et ses mandataires à utiliser les renseignements que contient le présent formulaire dans le but d'assurer la gestion des garanties du Régime ou de tout autre service qu'ils m'ont fourni.

Le montant à payer comprend toutes les sommes à payer, incluant les frais d'inscription des personnes à charge et peut comprendre des frais administratifs et d'autres émoluments.

☐ Je voudrais que mon nom, mon courriel et mes coordonnées soient utilisés par l'ASEQ pour m'envoyer de l'information concernant d'autres produit
d'assurance et services spécialement développés pour les étudiantes. Je comprends que je peux retirer ce consentement en tout temps.

Date:_